

Prévention des Risques liés à l'Activité Physique

Industrie Bâtiment Commerce

Maintien et actualisation des compétences

Certifiée INRS



PUBLIC VISE

Personne titulaire d'un certificat d'Acteur PRAP.

Conformément au principe d'égalité de traitement vis-à-vis des personnes en situation de handicap.

SAVE Sécurité au Travail garantit :

-L'accueil des personnes en formation sans discrimination.

-L'égalité des droits et des chances des personnes en situation de handicap, pour accéder à la formation et aux qualifications, de valider leur parcours.

PRE-REQUIS

Être titulaire du certificat Acteur PRAP de l'INRS.

DUREE

7 heures.

LIEU

Dans vos locaux ou dans une salle mise à votre disposition par Save Sécurité au Travail.

EFFECTIF

Entre 2 et 10 participants.

OBJECTIFS DE FORMATION

La formation-action MAC PRAP vise à réactiver les compétences des acteurs PRAP et de redynamiser la démarche de prévention. Elle se base sur le retour d'expérience de chaque stagiaire, afin d'optimiser les pratiques. Elle permet un maintien et une actualisation des connaissances sur les méthodes et outils d'analyse de sa situation de travail afin de :

- Connaître les risques de son métier.
- Observer et analyser sa situation de travail
- Participer à la maîtrise des risques

CONTENU DE LA FORMATION

- Comprendre l'intérêt de la prévention.
- Connaître les risques de son métier.
- Caractériser les dommages potentiels liés à l'activité physique en utilisant les connaissances relatives au fonctionnement du corps humains.
- Observer son travail pour identifier ce qui peut nuire à sa santé.
- Proposer des améliorations de sa situation de travail.
- Faire remonter l'informations aux personnes concernées.
- Se protéger en respectant les principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

CONTACT

21, résidence La Russie 56670 RIANTEC

Tel : 0609835418

Mail : save.securite.au.travail@gmail.com

Site internet : www.savest.org

N° SIRET : 892 665 449 00013

N° de déclaration d'activité : 53560971856



TARIF

500€ TTC (+Frais de déplacement)

INTERVENANT

Titulaire du certificat « Formateur PRAP IBC » ou « formateur de formateur PRAP IBC » en cours de validité.

MODALITE D'EVALUATION

Le participant devra être présent sur la totalité de la formation.

A l'issue de celle-ci, 1 épreuve certificative :

-Observer, analyser et proposer des améliorations d'une situation de travail dangereuse scénarisée par le formateur.

A FOURNIR PAR L'ETABLISSEMENT

Informations sur les risques spécifiques à l'entreprise ou au secteur d'activité.

MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

Théorie 40%

- Exposés participatifs.
- Retour d'expériences.

Pratique 60%

- Observation et analyse de situations de travail.
- Utilisation de l'outil d'observation et d'analyse d'une situation de travail dangereuse.
- Application des principes de sécurité physique et d'économie d'effort.

CERTIFICATION

Certificat PRAP IBC valable 24 mois, sous réserve de présence à l'intégralité de la formation et de réussite à l'épreuve certificative.

MAINTIEN ET ACTUALISATION DES COMPETENCES

7 heures tous les 2 ans.

